



Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 25 février 2026 à 19 h au centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4 et sur la plateforme TEAMS.

Présents :	Linda Bechtiger	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Debbie Cornforth	Commissaire
	David Eden	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Karine Gauthier	Commissaire
	André Gosselin	Commissaire
	Chantal Guay	Commissaire
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Stephane Lagacé	Directeur général
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Ian O’Gallagher	Vice-président
	Shirley Picknell	Commissaire
	Jean Robert	Président
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
	Alexandra Tremblay-Leclerc	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Jo Visser	Commissaire (par visioconférence)
Absents :	KayLee Richardson	Commissaire-parent
Également Présents :	Julien Duchamp	Directeur des Services éducatifs
	Leslie Dussault-Marcoux	Secrétaire de séance (par visioconférence)
	Vincent Laliberté	Secrétaire général
	Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières
	Nancy L’Heureux	Directrice générale adjointe
	Benoit Sévigny	Directeur du Service des ressources matérielles, de l’informatique et de l’approvisionnement
	Julie Simard	Directrice du Service des ressources humaines

26-02.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h02.

26-02.02 Déclaration de reconnaissance des terres autochtones

Nous aimerions commencer par reconnaître, honorer et respecter nos communautés des Premières Nations, les propriétaires traditionnels et les gardiens de la terre sur laquelle nous sommes réunis aujourd’hui.

26-02.03 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

26-02.04 **Présentation du rapport annuel 2024-2025**

En l'absence de public, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à la présentation du rapport annuel. Les commissaires ont donc été invités à consulter le rapport sur le site web de la CSCQ. La présentation PowerPoint, qui aurait dû être projetée lors de la séance, sera transmise au Conseil.

26-02.05 **Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question.

26-02.06 **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

26-02.07 **Correspondance des élèves**

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

26-02.08 **Plaintes**

Aucune plainte n'a été reçue.

26-02.09 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 janvier 2026**

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par K. Gauthier et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 21 janvier 2026, tel que distribué.

La commissaire C. Guay s'est abstenue de voter.

26-02.10 **Affaires découlant des séances précédentes**

Le 21 janvier 2026, le Conseil des commissaires a adopté une résolution annonçant l'intervention de la Commission scolaire Central Québec dans le recours formé par la Commission scolaire English-Montréal contre le projet de loi 94. Cependant, la CSEM a depuis renoncé à son intention d'agir en tant que plaignante et n'aura donc plus besoin du soutien d'autres commissions scolaires anglophones dans cette affaire. Étant donné que l'implication de la CSCQ était subordonnée à la participation de la CSEM, aucune autre mesure ne sera nécessaire concernant la résolution 26-01.13 a) Intervention de la Commission scolaire Central Québec dans la contestation du projet de loi 94 par la Commission scolaire English-Montréal.

26-02.11 **Rapport du président**

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- Gouvernance et collaboration avec les provinces
- Défense des intérêts au niveau fédéral et constitutionnel
- Affaires municipales – Dossier des « frais de parc »
- Projet de nouvelle école secondaire
- Coordination stratégique et opérationnelle
- Collaboration avec le milieu universitaire et professionnel – Enseignement professionnel

26-02.12 **Rapport du directeur général**

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

a) Bilan actualisé des Services éducatifs

J. Duchamp a présenté un rapport sur les sujets suivants :

- Inscriptions 2026-2027
- Journée d'intégration
- Édition 2026 de la conférence annuelle du COPRSAQ
- Journée « Continuons à apprendre »

b) Bilan actualisé du Service des ressources matérielles, du Service de l'informatique et du Service de l'approvisionnement

Avec la croissance de l'école Jimmy Sandy Memorial, de nouvelles unités doivent être construites pour répondre aux besoins grandissants de notre personnel en matière d'hébergement. Le ministère de l'Éducation a approuvé la demande de financement supplémentaire présentée par la commission scolaire afin de combler le déficit budgétaire résultant du deuxième appel d'offres. Une résolution sera présentée lors de la réunion concernant la construction de trois duplex et d'un quadruplex.

c) Bilan actualisé du Service des ressources humaines

J. Simard a présenté un compte-rendu des réunions suivantes des Comités des relations de travail :

- Cadres supérieurs des écoles et du centre (directeurs et directeurs adjoints) – 19 février
- Enseignants – 29 janvier
- Professionnels – 6 février
- Personnel de soutien – 2 février

26-02.12

Rapport du directeur général (suite)

d) Bilan actualisé des Communications

N. L'Heureux a présenté un rapport sur les sujets suivants :

- Développement de l'intranet, en collaboration avec le service informatique
- Directives en matière de communication
- Promotion de la période d'inscription et d'admission
- Nouvelles affiches d'évacuation d'urgence du Comité des mesures d'urgence (CMU)

Une question a été posée concernant la politique en vigueur en cas de « coupure d'eau » dans un établissement. La réponse suivante a été fournie : bien qu'il n'y ait pas de politique à proprement parler, des mesures du CMU sont en place. Les situations sont gérées au cas par cas.

e) Bilan actualisé du Service des ressources financières

La vérification des états financiers de l'école naskapie pour l'exercice clos le 30 juin 2025 est en cours de finalisation avec le cabinet d'expertise comptable Malette.

f) Bilan actualisé du Directeur général

Le Directeur général a présenté son rapport sur les sujets suivants :

- Réunion du personnel du centre administratif – 19 février
- Mutualisation
- Uni.T.

26-02.13

Planification stratégique

Les comptes-rendus sur le plan stratégique seront maintenant partagés tous les deux mois. Le bilan actualisé des mois de janvier et février sera présenté à la prochaine réunion du Conseil des commissaires qui se tiendra le 25 mars 2026.

26-02.14

Affaires nouvelles

a) Processus de gestion budgétaire 2026-2027 pour le secteur de la jeunesse (adoption en principe)

ATTENDU QUE l'article 96.25 de la Loi sur l'instruction publique stipule que les directeurs d'école doivent participer à l'élaboration des politiques de la commission scolaire ;

Affaires nouvelles (suite)

- a) Processus de gestion budgétaire 2026-2027 pour le secteur de la jeunesse (adoption en principe) (suite)

ATTENDU QUE les articles 78 et 193 de la Loi sur l'instruction publique prévoient la consultation du conseil d'établissement et du comité de parents sur diverses questions relatives à l'organisation des services dispensés par la commission scolaire ;

ATTENDU QUE l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique stipule que « la commission scolaire établit les objectifs et les principes régissant la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus » ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec détermine annuellement ces objectifs et principes dans le cadre du processus de gestion budgétaire ;

ATTENDU QUE le projet de processus de gestion budgétaire – secteur jeunesse pour l'année scolaire 2026-2027 a été déposé pour consultation au Conseil des commissaires le 10 décembre 2025 ;

ATTENDU QUE les consultations appropriées ont eu lieu ;

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par S. Picknell, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Conseil des commissaires approuve, en principe, le Processus de gestion budgétaire – Secteur de la jeunesse pour l'année scolaire 2026-2027 tel que présenté.

- b) Processus de gestion budgétaire 2026-2027 pour le secteur de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle (adoption en principe)

ATTENDU QUE l'article 110.14 de la Loi sur l'instruction publique stipule que les directeurs de centre doivent participer à l'élaboration des politiques de la commission scolaire ;

ATTENDU QUE l'article 110.14 de la Loi sur l'instruction publique prévoit la consultation des conseils d'établissement des centres sur diverses questions relatives à l'organisation des services offerts par la Commission scolaire ;

Affaires nouvelles (suite)

b) Processus de gestion budgétaire 2026-2027 pour le secteur de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle (adoption en principe) (suite)

ATTENDU QUE l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique stipule que « la commission scolaire établit les objectifs et les principes régissant la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus » ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec détermine annuellement ces principes et objectifs dans le cadre du processus de gestion budgétaire ;

ATTENDU QUE le projet de processus de gestion budgétaire pour l'année scolaire 2026-2027 a été déposé pour consultation au Conseil des commissaires le 10 décembre 2025 ;

ATTENDU QUE les consultations appropriées ont eu lieu ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par J.-A. Toulouse, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Conseil des commissaires approuve, en principe, le Processus de gestion budgétaire – Éducation des adultes et formation professionnelle pour l'année scolaire 2026-2027 tel que présenté.

c) Adhésion au Regroupement d'achats pour les assurances de dommages de la CSCQ

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue par les années passées, par les regroupements de certains centres de services scolaires et commissions scolaires pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages ;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux d'être regroupé dans un seul regroupement, le regroupement de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval ;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire Central Québec de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics prévoit la possibilité d'options de renouvellement pour les contrats de services d'assurances de dommages ;

Affaires nouvelles (suite)c) Adhésion au Regroupement d'achats pour les assurances de dommages de la CSCQ (suite)

CONSIDÉRANT QUE l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieure à 3 ans ;

Il est PROPOSÉ par K. Gauthier, APPUYÉ par C. Guay, et RÉSOLU à l'unanimité ;
DE RENOUVELER l'adhésion au regroupement composé de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2026-2027, pour les portefeuilles d'assurances véhicules, biens, crimes et bris de machines.

DE MANDATER la firme Gestion Guy Turcot & Associés Inc. pour entamer une négociation de gré à gré, en application de la clause d'option de renouvellement ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances pour l'ensemble des centres de services scolaires et des commissions scolaires du regroupement concerné.

DE MANDATER, s'il y a lieu, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à ce centre de services scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celui-ci pour le présent mandat.

DE S'ENGAGER à accepter la recommandation du regroupement pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances, soit de renouveler avec Beneva ou avec la firme déterminée à la suite d'un appel d'offres.

D'AUTORISER Vincent Laliberté, secrétaire général, à signer tout document découlant de la présente résolution.

d) Embauche d'un entrepreneur général : Logements à Kawawachikamach

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec a obtenu l'autorisation de construire 10 nouveaux logements pour le personnel enseignant ;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés et qu'un appel d'offres public pour le choix d'un entrepreneur général a été publié sur le SEAO le 7 octobre 2025, et que les enveloppes ont été ouvertes le 18 novembre 2025 ;

ATTENDU QU'en raison des soumissions dépassant le montant prévu au budget, la commission scolaire a demandé un financement supplémentaire, lequel a été approuvé par le MEQ et a permis l'octroi du contrat ;

26-02.14

Affaires nouvelles (suite)

d) Embauche d'un entrepreneur général : Logements à Kawawachikamach (suite)

ATTENDU QUE les professionnels ont recommandé que le moins-disant soit accepté puisqu'il répondait aux exigences et aux spécifications du projet ;

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par J. Visser, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte le moins-disant, conforme au cahier de charges, pour la construction de 10 logements pour le personnel enseignant de Kawawachikamach, tel que déposé par FDF Construction (145, rue des Turquoises, Boischatel, Qc G0A 1H0), au montant de 14 757 210,00 \$ (taxes en sus) ; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat au nom de la commission scolaire.

26-02.15

Rapports des comités

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 26 janvier 2026. La commissaire-parent L. Bechtiger a fait un compte-rendu du principal sujet abordé : les difficultés au niveau des présences et la proposition de présenter un calendrier des rencontres dès le début de l'année scolaire. En annonçant déjà les dates aux parents, le Comité de parents espère réduire le taux d'absentéisme et éviter qu'un manque de quorum puisse nuire aux décisions du comité.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 3 février 2026. Le commissaire-parent J. Kilganan a présenté un rapport sur les sujets abordés : certains points spécifiques ont été retenus pour y concentrer l'attention du comité, notamment les ETC, l'inclusion et une meilleure utilisation des ressources au sein des établissements scolaires.

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

26-02.15

Rapports des comités (suite)

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du directeur général

Le président a rencontré le directeur général et lui a fait part des recommandations formulées par le comité à la suite de l'évaluation de sa première année. Le comité s'est dit très satisfait du travail accompli jusqu'à présent par M. Lagacé et le félicite chaleureusement au nom de la commission scolaire.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

26-02.16

Association des commissions scolaires anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

La commissaire D. Ford-Caron a présenté un rapport sur les sujets suivants :

- Le projet de loi 1
- Le projet de loi 21
- Demande de financement de l'ACSAQ
- Congrès printanier de l'ACSAQ 2026
- Prix d'excellence en éducation de l'ACSAQ
- Prix de l'engagement communautaire
- Développement professionnel
- Campagne sur l'éligibilité
- Outil de cartographie de l'éligibilité
- Programme de gouvernance
- Comité consultatif étudiant de l'ACSAQ

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 20 mars 2026.

26-02.16 **Association des commissions scolaires anglophones du Québec (suite)**

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

26-02.17 **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 25 mars 2026.

26-02.18 **Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

b) Commissaires

La question de la réforme de l'immigration a été abordée, des inquiétudes ayant été exprimées quant à ses répercussions sur les élèves étrangers de la CSCQ. S. Lagacé a répondu que l'immigration avait modifié la composition de la population étudiante au cours des dernières années et qu'il serait regrettable de perdre des élèves ou des membres du personnel, même si les répercussions précises ne peuvent pas encore être évaluées.

26-02.19 **Session à huis clos**

Il y a eu une session à huis clos de 20h20 à 20h32.

Il est PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par J. Kilganan, et RÉSOLU à l'unanimité ; de tenir une session à huis clos.

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par S. Picknell, et RÉSOLU à l'unanimité ; de lever la session à huis clos.

26-02.20 **Levée de la séance**

Il a été PROPOSÉ par J. Kilganan de lever la séance à 20h33.

Vincent Laliberté
Secrétaire général

Jean Robert
Président